

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014





Révision: 01.04.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B**
- **Code du produit:**
243802, 243805, 244802, 244805
Produit brillant ou satiné
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Seal-Krete / Clayton Corporation
306 Gandy Road
Auburndale, FL 33823
Phone: 863-967-1535
Toll-Free: 1-800-323-7357
- **Service chargé des renseignements:** Service de la Sécurité des Produits
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800) 255-3924 (Appel gratuit dans Amérique du Nord)
+1 (813) 248-0585 (Internationale)



2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Les mentions de danger suivantes s'appliquent uniquement à la réglementation de l'UE et ne sont pas applicables à la réglementation américaine spécifique: H411.
- 
GHS02 flamme
 Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- 
GHS09 environnement
 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- 
GHS07
 Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
 Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
- 
Xn; Sensibilisant
 R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité


selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 1)

 Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

 F; Facilement inflammable

R10: Inflammable.

• **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

• **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

• **2.2 Éléments d'étiquetage**

• **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

• **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

• **Mention d'avertissement** Attention

• **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer
diisocyanate d'hexaméthylène
4-chloro- , , -trifluorotoluène

• **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -
Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/
nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 2)

Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.

- **Principaux dangers:**
- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 98-56-6 EINECS: 202-681-1	4-chloro- , , -trifluorotoluene Xi R43; N R51/53 R10 <hr/> Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317	50-100%
CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2	Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer Xn R20; Xi R37; Xi R43 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 Numéro index: 615-011-00-1	diisocyanate d'hexaméthylène T R23; Xn R42/43; Xi R36/37/38 Acute Tox. 3, H331 Resp. Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≤ 2,5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Amener les sujets à l'air frais.
Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 3)

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

· **Après inhalation:**

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever immédiatement les lentilles de contact si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Etourdissement

Toux

Dyspnée

Nausées

Cyanose

Perte de connaissance

· **Risques**

Peut entraîner des spasmes.

Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'œdème pulmonaire.

En cas de bleuissement des lèvres, des lobules de l'oreille, des ongles des doigts, administrer de l'oxygène le plus vite possible.

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Cyanure d'hydrogène (HCN)

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 4)

En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

- **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Respecter les limites d'émission.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir la ventilation des emballages.

Stocker dans un endroit frais.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 5)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: C 0,14* mg/m ³ , C 0,02* ppm Valeur à long terme: 0,035 mg/m ³ , 0,005 ppm *10-min
TLV (U.S.A.)	0,034 mg/m ³ , 0,005 ppm
VME (France)	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm AR

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 6)

plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**

Les lentilles de contact ne doit pas être porté.



Lunettes de protection

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Transparent

- **Odeur:**

Caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **valeur du pH:**

Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non déterminé.

- **Point d'éclair**

43 °C (110 °F)

- **Inflammabilité (solide, gazeux):**

Non applicable.

- **Température d'inflammation:**

Non déterminé.

- **Température de décomposition:**

Non déterminé.

- **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:**

Non déterminé.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

- **Pression de vapeur:**

Non déterminé.

- **Densité à 20 °C:**

1,25 g/cm³ (10.38 lbs/gal)

- **Densité relative**

Non déterminé.

- **Densité de vapeur.**

Non déterminé.

- **Vitesse d'évaporation**

Non déterminé.

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau:

Pas ou peu miscible

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 7)

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité:**
 - Dynamique:** Non déterminé.
 - Cinématique:** Non déterminé.
- **Teneur en solvants:**
 - Solvants organiques:** <2 g/L (VOCs - EPA Method 24)
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques.
Risque d'incendie.
Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines.
Corrode le cuivre et le laiton.
Réactions aux catalyseurs.
Réactions au contact de l'eau.
Réactions au contact de l'air humide.
Réactions aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **10.5 Matières incompatibles:** Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz nitreux
Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
Gaz/vapeurs toxiques
Gaz/vapeurs irritants

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par inhalation.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 8)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

Danger par résorption dermique.

12 Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas facilement biodégradable.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

La déclaration est déduite des caractéristiques des composants individuels.

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

· **Produit de nettoyage recommandé:** White-Spirit

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)



Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 9)

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 No ONU · DOT (États-Unis) · ADR, IMDG, IATA · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · DOT (États-Unis) · ADR · IMDG, IATA · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · DOT (États-Unis) · Class | <p>Not regulated for non-bulk shipments per 49 CF UN2234</p> <p>Not regulated for non-bulk shipments per 49 CF 2234 CHLOROBENZOTRIFLUORIDES CHLOROBENZOTRIFLUORIDES</p> <p>néant</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · ADR <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette | <p>3 (F1) Liquides inflammables.</p> <p>3</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label · 14.4 Groupe d'emballage · DOT (États-Unis) · ADR, IMDG, IATA · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC · Indications complémentaires de transport: · ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels · "Règlement type" de l'ONU: | <p>3 Flammable liquids.</p> <p>3</p> <p>néant</p> <p>III</p> <p>Non</p> <p>Attention: Liquides inflammables.</p> <p>30</p> <p>F-E,<u>S-E</u></p> <p>Non applicable.</p> <p>5L</p> <p>3</p> <p>D/E</p> <p>-</p> |

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 10)

15 Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- **Listes Cancérogènes**

- **Centre international de recherche sur le Cancer**

Aucun des composants n'est compris.

- **TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer
diisocyanate d'hexaméthylène
4-chloro- , , -trifluorotoluène

- **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part B

(suite de la page 11)

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R23 Toxique par inhalation.
- R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- R37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
 Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
 Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2